

Étude des performances françaises en SHS au terme de la première année du programme Horizon 2020

Olivier Bouin
Responsable du GAMO International¹

L'analyse qui suit est fondée sur les résultats obtenus par les sciences humaines et sociales (SHS) françaises aux appels à projets européens dans le cadre du programme Horizon 2020. Deux appels – le défi sociétal « *Europe in a Changing World : Innovative, inclusive and reflective societies* » et l'*European Research Council*, qui mobilisent une part très importante des financements européens pour la recherche en SHS – sont ici étudiés de manière détaillée.

1. Défi sociétal « Europe in a changing world »

Ce défi n°6 est principalement consacré aux SHS. Obtenu par les communautés SHS européennes à l'issue d'une importante mobilisation intervenue en 2011-2012 lors de la finalisation de la préparation d'Horizon 2020 par la Commission européenne, ce défi est le moins bien financé des sept défis sociétaux. Son financement représente environ 750m€ sur l'ensemble de la période, soit environ 1% du budget global d'Horizon 2020².

Les résultats du premier appel à projet (année 2014) d'Horizon 2020 sont très inquiétants pour la recherche en sciences humaines et sociales française³. Le constat est le suivant :

- **Aucun coordinateur français ne figure parmi les 58 projets lauréats** (pour 11 coordinateurs britanniques, 10 italiens, 6 allemands, 5 néerlandais, 4 grecs, 4 espagnols, 3 suédois).
- **Parmi les coordinateurs européens, on retrouve quelques-uns des grands acteurs universitaires** : London School of Economics and Political Science (2), Universitat de Barcelona (2), University of Cambridge, Università di Bologna, Università di Roma Sapienza, Scuola Normale di Pisa, KU Leuven...

¹ L'auteur est également directeur de la fondation RFIEA et du Collège d'études mondiales-FMSH, secrétaire du Network of European Institutes for Advanced Study (NetIAS), ainsi que membre du comité exécutif de l'Alliance européenne pour les sciences humaines et sociales (EASSH).

² Les réductions de financement liées au Plan Juncker de 2015 ont affecté de manière significative les défis sociétaux avec une réduction de l'ordre de 10% du financement pour les années 2016, 2017 et 2018.

³ L'analyse s'appuie ici sur les premiers résultats portant sur 20 appels du défi n°6 dans le cadre du programme de travail 2014-2015 de la Commission européenne. Ces appels représentent environ la moitié des appels du programme de travail, concernent les cinq grands axes du défi sociétal (EURO-YOUNG-INSO-REFLECTIVE et INT) et sont donc tout à fait représentatifs.

- **Un partenaire français n'est impliqué que dans 36% des projets lauréats** (dans 43% pour les 48 projets collaboratifs les mieux dotés). Cette insuffisante participation française est inégalement répartie sur les quatre grands appels à projet effectués en 2014 (60% de participation pour les cinq appels « REFLECTIVE » qui ciblent les communautés de chercheurs en humanités numériques, 40% pour les 18 appels « EURO » qui ciblent les communautés de chercheurs en économie et en sciences politiques, 40% pour les 10 appels « SOCIAL INNOVATION » qui ciblent les communautés de chercheurs à l'interface entre les NTIC et les sciences sociales, 25% pour les 8 calls « YOUNG » qui ciblent les communautés de chercheurs en sociologie)⁴.
- **La part des financements reçus par les partenaires français s'élève à seulement 4,3%** des 117m€ attribués par la Commission européenne, soit 5,1m€. Cette part est deux fois et demie inférieure à la moyenne française calculée en septembre 2015 par la Commission européenne sur la base des résultats des 100 premiers appels de l'ensemble des défis du programme Horizon 2020.
- **Le CNRS est le principal acteur français avec quatre participations totalisant un financement de 1,2m€, soit 1% des ressources attribuées.** Les autres partenaires français ayant plus d'un projet en partenariat sont la FNSP (2 participations avec un financement de 0,6m€) et l'IRD (2 participations pour un financement de 0,3m€).
- **Seules quatre universités françaises sont partenaires d'un projet européen** (par ordre décroissant de financement : TSE, université de Paris 1, université de Cergy-Pontoise et Aix-Marseille Université) pour un financement global de 0,6m€.
- Il est à noter qu'**un tiers des partenaires français aux projets lauréats sont des sociétés de consulting spécialisées** dans la participation à ces projets (Seureco, Journalisme++, Sigma Orionis...), même lorsque le coordinateur du projet lauréat est une université ou une organisation de recherche européenne.

Ces résultats sont la résultante d'une combinaison de trois facteurs défavorables aux SHS françaises : (i) **faiblesse de l'accompagnement lors du montage de projet** de la part des établissements français par rapport à leurs homologues des autres pays européens, (ii) **moindre flexibilité administrative et budgétaire des établissements français dans le portage de projets européens**, (iii) **moindre valorisation de la coordination des projets européens dans la carrière** des chercheurs et enseignants-chercheurs dans les établissements français. Ces « handicaps » sont toutefois surmontés par quelques établissements ou organismes français qui ont décidé de se mobiliser sur l'ensemble de la chaîne afin d'être des coordinateurs ou des partenaires à l'échelle européenne.

⁴ Les difficultés de la sociologie française se retrouvent également au niveau des résultats obtenus dans le cadre des bourses attribuées par l'ERC (cf. section suivante).

2. European Research Council – Résultats des appels 2014

L'ERC a bénéficié d'une augmentation très substantielle (+40% par rapport au FP7) des ressources dont il dispose pour financer l'excellence scientifique individuelle au niveau européen. Les SHS représentent, au début d'Horizon 2020, 17% du budget global, soit un financement de 2,4M€ sur l'ensemble de la période⁵. Les bourses attribuées par l'ERC sont devenues en quelques années la distinction académique et le financement de recherche de référence au niveau européen.

Les résultats de l'appel à candidatures au titre de l'année 2014 sont globalement insatisfaisants pour les sciences humaines et sociales françaises avec d'importantes disparités au sein des communautés de recherche⁶. Le constat est le suivant :

- **La part des bourses ERC accueillies dans les institutions françaises est de 7% en SHS** (par rapport aux 11% enregistrés pour les sciences de la vie et plus de 17% pour les sciences physiques et de l'ingénieur). La part moyenne des institutions françaises s'établit à 13% en 2014 sur les 937 bourses attribuées⁷. Le résultat pour les SHS est donc presque de moitié inférieur à celui enregistré par les autres sciences.
- **Cette part est en décroissance constante depuis 2007** et est inférieure à la moyenne de 9,7% enregistré sur l'ensemble de la période 2007-2014 (par rapport aux 12,5% pour les sciences de la vie et 15% pour les sciences physiques et de l'ingénieur).
- Lorsque l'on analyse la répartition par type de chercheurs, il ressort que **la part des établissements français dans l'accueil des Advanced Grants en SHS est relativement comparable avec les niveaux élevés enregistrés par les sciences physiques et de l'ingénieur** (15% contre 16% en 2014). Ce constat se vérifie sur l'ensemble de la période où la part SHS est de 13% à égalité avec les sciences physiques et de l'ingénieur et devant les sciences de la vie (11%).

⁵ Il est intéressant de noter que les financements disponibles pour l'excellence scientifique individuelle — auquel il faudrait ajouter les financements de 900m€ du programme Marie Skłodowska-Curie — en SHS sont près de quatre fois supérieurs à ceux disponibles pour les projets collaboratifs. Par ailleurs, il est à noter que la part des financements consacrés aux trois grands pôles (Physique et Ingénierie, Sciences de la Vie, SHS) sera liée, à partir de 2016, au nombre de candidatures reçues par pôle afin de maintenir un taux succès relativement uniforme.

⁶ L'analyse s'appuie sur (a) les résultats au titre de l'année 2013 et 2014 (670 bourses attribuées tous pôles confondus) et sur (b) les résultats depuis 2007 pour mettre en perspective ces résultats sur la base des 5700 bourses attribuées par l'ERC (tous pôles confondus).

⁷ La présente note est ci centrée sur les performances françaises. Le Royaume-Uni tire le meilleur profit des appels à candidatures ERC, quel que soit le type de chercheurs, le panel ou l'année. Sur l'ensemble de la période, le Royaume-Uni est le pays qui accueille le plus de boursiers ERC dans chacune des neuf configurations avec une part globale de 22% (et de 32% en SHS). Le rapport ERC (2015) sur la période 2007-2014 est très utile pour analyser finement l'ensemble des résultats.

- **Le problème réside principalement dans le très faible accueil de Starting Grants et de Consolidator Grants en SHS dans les institutions françaises.** En 2014, la part s'élève en moyenne à 5% (avec des parts respectives de 3% et de 7% pour les deux catégories de chercheurs). Le décrochage avec les autres sciences est particulièrement marqué avec les sciences physiques et de l'ingénieur (respectivement 19% et 16%) et avec les sciences de la vie (11% et 14%). Une fois encore, ce constat se vérifie sur l'ensemble de la période puisque la part moyenne pour chacune des deux catégories de chercheurs s'élève à 8%, soit la moitié de la part enregistrée pour les autres sciences.
- Lorsque l'on analyse la répartition par panel en SHS, il ressort de manière très claire que les trois **panels dans lesquels dominant l'économie (SH1), les sciences cognitives et la linguistique (SH4) et l'archéologie et l'histoire (SH6) présentent des taux de succès comparables aux autres sciences**, y compris pour les Starting Grants (respectivement 10%, 12% et 12%). En revanche, les trois autres panels dans lesquels dominant la sociologie (SH2), la géographie, la démographie et les sciences de l'éducation (SH3), la philosophie continentale et les études culturelles (SH5) présentent des résultats catastrophiques pour les établissements français (5%, 5%, 2%). Ces résultats sont encore plus marquants en 2014 avec seulement deux bourses Starting Grants sur 70 attribuées en SHS ou 45 obtenues par les établissements français...
- **Le nombre de candidatures en SHS** portées par les établissements français est relativement **faible à la fois par rapport aux autres sciences en France** (les sciences physiques et de l'ingénieur et les sciences de la vie déposent respectivement en moyenne 75% de plus et 40% de plus sur la période 2007-2015) **et par rapport aux autres pays européens** (notamment le Royaume-Uni et les Pays-Bas avec des ratios respectivement de 1 à 4⁸). L'écart est encore plus marqué et significatif lorsque les jeunes chercheurs sont concernés (avec un ratio de 1 à 5 alors que le ratio n'est que de 1 à 3 pour les jeunes confirmés).
- Le taux élevé de succès des candidatures portées par les établissements français (plus élevé pour les sciences physiques et de l'ingénieur et les sciences de la vie que pour les SHS) est souvent considéré comme une caractéristique positive (excellence scientifique des candidats et moindre dispersion des efforts). Le **taux moyen pour les SHS (15%)⁹ n'est que marginalement supérieur à ceux de pays qui déposent très significativement plus** (RU 13% et NL 12%) mais très supérieur à tous les autres pays. Au sein des SHS, les différences de taux de succès par panel sont très marquées pour les jeunes chercheurs (30% en SH1, 20% en SH4 et SH6, 10% en SH2 et 5% en SH5).
- Les résultats par établissements français d'accueil révèlent une extraordinaire concentration des bourses ERC en SHS sur un très petit nombre d'organismes ou d'établissements. **Six organismes ou établissements représentent les trois**

⁸ Lorsque rapporté à la population pour les Pays-Bas.

⁹ Les différences de taux de succès pour les jeunes chercheurs (14,8%) et pour les chercheurs confirmés (15,6%) n'est pas significatif sur la période 2007-2014.

quarts des 95 bourses obtenues en SHS. Le CNRS accueille 32% des boursiers suivi par Toulouse Sciences Economiques-TSE (13%) puis par la FNSP (12%) puis par l'EHESS (6%) et à égalité l'ENS et Paris School of Economics-PSE (5%). Les universités françaises n'accueillent au total que 14% des bourses ERC avec seulement deux universités recevant trois bourses (l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'université de Nantes).

- **La faible présence des universités françaises en tant qu'institutions d'accueil de bourses ERC en SHS est encore plus marquée pour les Starting Grants.** Seules deux universités – Université Paris-Est Marne-la-Vallée et université de Paris 4 – sont parvenues à obtenir une bourse (sur les 40 attribuées par l'ERC entre 2007 et 2014). Les conditions du travail scientifique des jeunes enseignants-chercheurs dans les universités françaises, associées au manque de flexibilité administrative, ne semblent pas leur permettre de pouvoir candidater avec de bonnes chances de succès aux bourses de l'excellence scientifique promues par l'ERC.
- La concentration géographique sur le territoire français est particulièrement significative. **La région Île-de-France concentre les deux tiers des bourses ERC reçues en SHS suivie du site de Toulouse avec 14%, soit 80% des bourses accueillies en France.** Aucun autre site ne reçoit plus de trois boursiers et plusieurs régions n'accueillent aucun boursier. Une telle concentration et une très faible présence en région ne retrouvent pas dans de telles proportions dans le domaine des sciences physiques et de l'ingénieur, ni pour les sciences de la vie.
- **L'attractivité internationale des établissements français est très faible.** Sur les 95 boursiers en SHS, seule une dizaine de boursiers étrangers a choisi une institution d'accueil française (principalement des jeunes chercheurs attirés par le CNRS ou TSE). Cette part est beaucoup plus faible que pour les trois pays leaders dans le domaine de l'attractivité internationale de leurs établissements (Royaume-Uni, Pays-Bas et Suisse).

Lorsque l'on compare l'attribution des bourses ERC dans le domaine des SHS au niveau européen, il ressort que deux pays tirent très nettement leur épingle du jeu, le Royaume-Uni (sur l'ensemble des six panels et pour les trois catégories de chercheurs) et les Pays-Bas (grâce notamment à des résultats exceptionnels pour les jeunes chercheurs dans les panels SH2 et SH4). **La France occupe une position intermédiaire** (assez comparable à celle de l'Allemagne) et bien meilleure en moyenne que l'Italie, l'Espagne et la Suède¹⁰. Au plan national, les performances françaises en SHS souffrent

¹⁰ Il sort du cadre de cette note de s'interroger sur les structures et dynamiques nationales de financement de la recherche (prééminence du financement par projet par rapport à un financement statutaire ou récurrent), qui impactent fortement les stratégies des établissements et des organismes de recherche. Les universités britanniques ou italiennes, avec des fortunes diverses, sont incitées à obtenir d'importants financements par projet pour obtenir (ou pallier la réduction) des financements publics récurrents. A l'inverse, les universités allemandes, en bénéficiant à la fois d'un fort soutien régional et des initiatives d'excellence, disposent de marges de manœuvre plus importantes qui leur permettent d'aller à l'Europe sur une base moins contrainte et donc plus sélective.

de la comparaison avec les sciences physiques et l'ingénieur qui enregistrent de bons résultats (avec un écart réduit avec le Royaume-Uni et à égalité avec l'Allemagne). **Les résultats des SHS françaises pourraient donc être considérés comme honorables.**

Cela serait toutefois ne pas tenir compte deux ensembles de considération très importants¹¹. D'une part, **ces résultats jouent un rôle important au niveau international dans les « ranking »**, les classements internationaux des institutions françaises d'accueil en matière de recherche en SHS, ce qui impacte leur visibilité et leur attractivité (à l'exception, comme nous l'avons vu, du CNRS et de quelques établissements phares). **Ces résultats jouent également un rôle au niveau national en matière de « benchmarking »**, lorsqu'ils sont pris en considération lors de la définition des budgets consacrés à la recherche pour différents domaines scientifiques (au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des grands organismes nationaux, de l'Agence nationale de la Recherche, des politiques de site ou d'établissements). Les résultats moyens obtenus par rapport aux meilleurs exemples européens, l'identification de secteurs d'excellence (économie, sciences cognitives, linguistique...) ou à l'inverse de secteurs en difficulté (sociologie, études culturelles, géographie, démographie...) deviennent de puissants indicateurs guidant l'allocation des ressources (postes, infrastructures, financements...).

D'autre part, **les résultats français sont éminemment perfectibles pour peu que l'on considère une approche globale de l'internationalisation**, et pas seulement une injonction à la mobilisation européenne en direction des chercheurs et enseignants-chercheurs. Cinq éléments, qui combinés font système, devraient, à l'instar de certaines universités étrangères (britanniques, néerlandaises, belges, suisses, italiennes, espagnoles), être intégrés dans le cadre d'une politique contribuant à renforcer l'internationalisation de la recherche : (i) **identification** des chercheurs et enseignants-chercheurs disposant d'un parcours internationalisé et constituant ainsi une cible prioritaire¹², (ii) **incitation** donnée par les établissements (allègement des charges d'enseignement, soutien à la recherche en cas de présélection européenne du projet...), (iii) **accompagnement au montage de la candidature** avec des ingénieurs de projet très spécialisés (soutien à l'écriture du projet, constitution des équipes, préparation des budgets, formatage de la diffusion scientifique...), (iv) **accompagnement flexible et réactif des projets retenus** par les institutions d'accueil, (v) valorisation des bourses ERC à travers des **engagements ou perspectives concrètes de recrutement ou d'avancement de carrière** par les institutions d'accueil.

¹¹ La question de l'impact de certaines règles de fonctionnement de l'ERC pour les SHS n'est pas abordée ici bien que certaines d'entre elles mériteraient une analyse approfondie, notamment l'impact différencié de l'anglais comme unique langue scientifique pour des disciplines où il ne s'est pas imposé comme une véritable lingua franca, pour lesquelles le « nationalisme méthodologique » est encore fortement présent créant des discontinuités référentielles éventuellement mal appréciées ou peu reconnues par les panels ou bien encore pour lesquelles la modélisation ou la quantification tiennent une place moins importante que la forme narrative ou discursive. Corollaire du point précédent, le recours intensif à la bibliométrie (dont la qualité d'indicateur est moins sûrement établie en SHS), ainsi que la composition des panels mériteraient également attention.

¹² Le rapport de l'Alliance Athéna sur l'Internationalisation (2012) indique que l'internationalisation précoce des parcours (doctorat ou post-doctorat) conduit à une plus grande activité dans le montage de réseaux et de projets européens pour la suite de la carrière.

ANNEXE 1

Financement de projets collaboratifs - Défi sociétal « Europe in a changing world »

Résultats des appels à projet pour l'année 2014

Appel	Coordinateur	Pays	€	Partenaire FR	€
EURO-1-2014	Elinkeinolamaoen ETK	Finland	2 197 883		
EURO-1-2014	EIU	Italy	2 499 999	TSE	284 712
EURO-1-2014	UMEA University	Sweden	2 472 750		
EURO-1-2014	Paris-Lodron Universität	Austria	2 150 794	CNRS	173 795
EURO-2-2014	Scuola Superiore Pisa	Italy	2 498 610	FNSP	350 000
EURO-2-2014	University of Essex	UK	2 498 510		
EURO-2-2014	Aalto	Finland	2 377 619		
EURO-2-2014	University of Utrecht	Netherlands	2 544 641		
EURO-2-2014	Lunds University	Sweden	2 498 869	CREA	433 488
EURO-2-2014	LSEPS	UK	1 910 536		
EURO-3-2014	Manchester MU	UK	2 375 832		
EURO-3-2014	Universität Siegen	Germany	2 483 805	FNSP	296 125
EURO-3-2014	ADLA	France	2 719 238	AMU	95 937
EURO-3-2014	KU Leuven	Belgium	2 499 600	CNRS + IRD	195 500
EURO-3-2014	Universitat de Barcelona	Spain	2 495 608		
EURO-4-2014	Università di Siena	Italy	2 496 633		
EURO-4-2014	Copenhagen BS	Denmark	2 484 111		
EURO-4-2014	LSEPS	UK	2 280 209		
INSO-1-2014	Fraunhofer	Germany	2 981 000	Journalism++	176 225
INSO-7-2014	OF	Austria	3 199 312	INRA	153 000
INSO-2-2014	TU Delft	Netherlands	3 095 250		
INSO-1-2014	Università di Salerno	Italy	3 054 625	CNRS	308 750
INSO-1-2014	University of Cambridge	UK	2 980 880		
INSO-1-2014	Fundacion Tecnalia	Spain	2 973 580		
INSO-3-2014	Maastricht University	Netherlands	2 931 486	Seureco	478 500
INSO-1-2014	Athens Technology Center	Greece	2 469 038		
INSO-6-2014	Telecentre Europe	Belgium	1 109 250		
INSO-9-2015	Thundermaps	Sweden	732 200		
INT-1-2014	Foundation for R&T	Greece	1 949 999	Sigma Orionis	177 250
INT-2-2014	Zentrum für Soziale Innovation	Austria	1 499 503	Inno TSD	46 500

INT-2-2014	Zentrum für Luft/Raumfahrt	Germany	1 927 362	IRD	183 625
INT-2-2014	Evro Univerza	Slovenia	999 750		
REFL-1-2014	NWO	Netherlands	5 000 000	ANR	43 478
REFL-10-2014	Zentrum für Luft+Raumfahrt	Germany	2 999 989	CNRS	22 312
REFL-7-2014	Liverpool Univeristy	UK	2 354 147	CNRS	576 647
REFL-7-2014	Univeristà di Ferrara	Italy	3 990 205	13bisConsult	124 700
REFL-7-2014	EKETA	Greece	3 417 762		
REFL-7-2014	Univeristy of Southampton	UK	2 593 440		
REFL-9-2014	Universitat de Barcelona	Spain	998 646	UParis 1	128 503
YOUNG-1-2014	Hghskolen Oslo	Norway	2 476 609		
YOUNG-1-2014	Tallinn University	Estonia	2 497 415		
YOUNG-2-2014	Université du Luxembourg	Luxembourg	2 499 910		
YOUNG-2-2014	Università Roma Sapienza	Italy	2 450 368		
YOUNG-5-2014	Goethe Univerisät	Germany	1 985 711	EHESP+Cergy	384 457
YOUNG-5-2014	Univeristà di Bologna	Italy	2 498 786		
YOUNG-5-2014	Draxis SA	Greece	2 559 187		
YOUNG-5-2014	NEXUS	Germany	2 579 500	MP + Alfstore	431 375
Europe	CNR	Italy	100 000		
			116 390 157		5 064 879

ANNEXE 2

Financement de projets individuels – European Research Council

Bourses ERC par grand pôle scientifique, 2007-2014

	PSE Physical Sciences & Engineering	LS Life Sciences	SSH Social Sciences & Humanities
France	356	242	96
Total EUR	2374	1930	987
%	15,0%	12,5%	9,7%

Bourses ERC par grand pôle scientifique et catégorie de chercheurs, 2007-2014

	Advanced Grant			Consolidator Grant			Starting Grant		
	PSE	LS	SHS	PSE	LS	SHS	PSE	LS	SHS
UK	173	164	110	67	44	37	231	169	171
DE	121	121	32	59	40	11	190	155	48
NL	68	51	34	24	16	21	85	74	72
FR	114	77	45	45	38	10	197	127	41
Total EUR	853	700	346	304	254	127	1217	976	514
UK	20%	23%	32%	22%	17%	29%	19%	17%	33%
DE	14%	17%	9%	19%	16%	9%	16%	16%	9%
NL	8%	7%	10%	8%	6%	17%	7%	8%	14%
France %	13%	11%	13%	15%	15%	8%	16%	13%	8%

Bourses ERC par grand pôle scientifique et catégorie de chercheurs, année 2014

	Advanced Grant			Consolidator Grant			Starting Grant		
	PSE	LS	SHS	PSE	LS	SHS	PSE	LS	SHS
FR	13	5	5	27	19	5	31	15	2
Total EUR	83	73	34	165	139	68	163	142	70
France %	16%	7%	15%	16%	14%	7%	19%	11%	3%

Bourses ERC en SHS par catégorie de chercheurs, 2007-2014

Advanced Grants	2007-2010	2011-2012	2013-2014
France	21	13	11
UK	42	39	29
Total	145	113	88
	14,5%	11,5%	12,5%
Starting Grants	2007-2010	2011-2012	2013-2014
France	19	14	8
UK	51	77	43
Total	191	197	126
	9,9%	7,1%	6,3%

Bourses Starting Grants par panel SHS, 2007-2014

	SH1	SH2	SH3	SH4	SH5	SH6
UK	27	56	18	27	17	26
DE	8	9	7	9	9	6
FR	9	7	3	13	1	8
NL	2	24	8	25	4	9
IT	9	5	7	10	5	3
ES	11	0	4	5	2	0
Total EUR	87	132	63	113	50	69
France	10%	5%	5%	12%	2%	12%

Bourses Starting Grants par panel SHS, 2013 et 2014

	SH1	SH2	SH3	SH4	SH5	SH6
UK	7	11	4	9	4	8
DE	2	3	2	4	1	2
FR	3	1	0	2	0	2
NL	1	12	0	3	1	3
IT	0	2	2	2	3	0
ES	1	0	2	0	0	0
Total EUR	18	36	13	26	14	19
France	17%	3%	0%	8%	0%	11%

40 Starting Grantees par institution d'accueil en SHS, 2007-2014

CEA	SH4	MINDTIME	2010	COG	1500000	van Wassenhove
CNRS	SH4	HFPSL	2007	LING	600000	Bertrand
CNRS	SH3	SPIN	2007	COG	600000	Meunier-Hoen
CNRS	SH4	PRORECONT	2009	COG	1997000	Burle
CNRS	SH6	FLORIENTAL	2010	HIS	1422000	Hawley
CNRS	SH4	HUVAC	2010	PSY	1466000	Waszak
CNRS	SH6	IGAMWI	2010	HIS	1272000	Buresi
CNRS	SH6	LIBGLOSS	2010	HIS	945000	Grondeux
CNRS	SH4	LIPS	2010	LING	1251000	Alario
CNRS	SH4	MATHCONSTRUCTION	2010	COG	1394000	Izard
CNRS	SH6	OPVS	2010	HIS	1234000	Veysseyre
CNRS	SH6	HIPODEMA	2011	HIS	628000	Boian Guilhot
CNRS	SH2	KHAM	2011	ETHN	651000	Gros
CNRS	SH4	EPS	2012	LOG	951000	van Ditmarsch
CNRS	SH2	IGMS	2012	LAW	590000	Richard
CNRS	SH4	SEMEXP	2012	LING	1429000	Chemla
CNRS	SH6	THESIS	2012	HIS	1494000	Calma
CNRS	SH3	WORLD SEASTEMS	2012	ENV	1500000	Ducruet
CNRS	SH4	CREAM	2013	COG	1500000	Aucuturier
EFE0	SH6	CALI	2014	HIS	1483000	Evans
EHESS	SH2	GENOCIDE	2011	ANTH	1197000	Anstett
ENS	SH4	DYNAMID	2010	COG	1437000	Kouider-Elouahed
FNSP	SH1	TRUST	2009	ECO	988000	Algan
FNSP	SH1	RIFIFI	2010	ECO	564000	Plantin
FNSP	SH2	FUTUREPOL	2011	POL	1302000	Andersson
FNSP	SH1	ECOMATCH	2012	ECO	1119000	Galichon
FNSP	SH1	HETMAT	2012	ECO	1119000	Mayer
FNSP	SH1	INFINHET	2013	ECO	1176000	Coeurdacier
IRD	SH2	GLOBALMED	2013	ANTH	927000	Baxerres
MINES	SH2	PERFORMABUSINESS	2011	SOC	1094000	Muniesa
MNHA	SH5	SIANHE	2007	ZOOTECH	883000	Balasse
PSE	SH3	DU	2011	DEM	1000000	Guillaume d'Albis
TSE	SH1	ACAP	2007	ECO	1000000	Mariotti
TSE	SH1	INFOMARCO	2010	ECO	1500000	Hellwig
TSE	SH1	SOLSYS	2012	ECO	1117000	Landier
TSE	SH1	FINET	2013	ECO	1169000	Chaney
TSE	SH1	POEMH	2013	ECO	911000	Gautier
UMLV	SH6	OPEN-JERUSALEM	2013	HIS	1442000	Lemire
UP4	SH4	IDEM	2014	PHILSCI	1454000	Pradeu

10 Consolidator Grantees par institution d'accueil en SHS, 2007-2014

AMU	SH1	NETWORKS	2013	ECO	481000	Bramoullé
CNRS	SH6	JUDAISM	2013	HIS	1433000	Berthelot
CNRS	SH4	P-CYCLES	2013	COG	1860000	Vanrullen
ENS	SH4	Metaware	2014	COG		Kouider
FNSP	SH2	INCLUSIVE	2013	LAW	1361000	Dusollier
FNSP	SH1	SOWELL	2014	ECO		Algan
IFSTARR	SH3	MAGNuM	2014	TRANS		Leclercq
INSERM	SH4	BRAINDMINDFULNESS	2013	NEURO	1868000	Lutz
INSERM	SH3	MOBILsense	2014	ENV		Chaix
PSE	SH1	Econ_Prejudice	2014	ECO		Zhuravskaya

45 Advanced Grantees par institution d'accueil en SHS, 2007-2014

CCI	SH1	UNIIND	2010	ECO	240000	Gilboa
CNRS	SH4	CCC	2008	LING	1144000	Recanati
CNRS	SH4	O-CODE	2008	COG	2223000	Grainger
CNRS	SH6	ILM	2008	LAW	1023000	Müller
CNRS	SH3	GEODIVERCITY	2010	GEO	1801000	Pumain
CNRS	SH5	PHIC	2010	PHILO	2495000	Aouad
CNRS	SH6	SAW	2010	MATH	1900000	Chemla
CNRS	SH2	WAWAW	2012	POL	1909000	Burgat
CNRS	SH4	FRONTSEM	2012	LING	2490000	Schlenker
CNRS	SH4	M4	2012	COG	2499000	Thorpe
CNRS	SH4	SPEECH UNITÉS	2013	COG	2499000	Schwartz
EHESS	SH2	MORALS	2008	ANTH	1286400	Fassin
EHESS	SH4	SINOTYPE	2008	LING	1863000	Chappell
EHESS	SH5	EUROPUBLICISLAM	2008	SOC	1414000	Gole
EHESS	SH2	SOGIP	2009	ANTH	2090000	Bellier
EHESS	SH4	BOOTPHON	2011	COG	2194000	Dupoux
ENS	SH4	DIVIDORM	2010	COG	2360000	Proust
ENS	SH4	ADAM	2011	COG	3199000	Shamma
ENS	SH4	BRAVIUS	2014	COG		Tallon-Baudry
EPHE	SH6	RURLAND	2014	HIS	975000	Redde
FNSP	SH1	WASP	2010	ECO	1809000	Robin
FNSP	SH2	AIME	2010	ANTH	1335000	Latour
FNSP	SH6	SILICOSIS	2011	HEALTH	1628000	Rosental
INSERM	SH3	GLOBHEALTH	2013	HIS	2307000	Gaudilliere
MSH Guépin	SH6	RELMIN	2009	LAW	2305000	Tolan

PSE	SH1	GTAPCL	2008	ECO	678000	Jehiel
PSE	SH1	TECTACOM	2012	ECO	1803000	Verdier
PSE	SH1	DRIWGHP	2013	ECO	2489000	Piketty
SEMPAM	SH5	SICLE	2014	CULT		Déroche
TSE	SH1	LONG-TERM RISKS	2008	ECO	1400000	Gollier
TSE	SH1	COGNITION	2009	COG	1910000	Tirole
TSE	SH1	DYSMOIA	2011	ECO	1722000	Magnac
TSE	SH1	TAP	2011	ECO	696000	Biais
TSE	SH1	COOPETITION	2013	ECO	2069000	Rey
TSE	SH1	ISECO	2014	ECO		Jullien
TSE	SH1	MARKLIM	2014	ECO		Tirole
UMontpellier	SH5	LEXART	2013	LING	1679000	Heck
UNantes	SH2	LASCAUX	2008	LAW	1940000	Collart-Dutilleul
UNantes	SH2	HUMAN SEA	2013	LAW	1761000	Chaumette
UToulouse	SH4	STAC	2010	LING	1981000	Ascher
UParis 1	SH2	CIVILWARS	2014	SOC		Dorronsoro
UParis 1	SH6	SAS	2009	HIS	1700000	Genet
UParis 1	SH6	CONFIGMED	2011	HIS	2484000	Kaiser
UParis 5	SH4	FEEL	2012	COG	2498000	O'Regan
UParis 5	SH4	POSITION	2012	NEURO	1988000	Cavanagh